

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE-ET-VILAINE

*Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée
à la Sous-Préfecture de Redon le 12 janvier 1989
n° de dossier : 3/10952*

*Affiliée à la Fédération Française de Badminton
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
n° d'agrément 04 35 S 24*

n° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 926 C

Siège social :

Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2004.

L'an deux mille quatre et le vendredi 25 juin à 20 heures les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine (CODEP 35), dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Sports, sur convocation du conseil d'administration par lettre simple et par annonce dans Ouest-France conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Clubs :

Présents : 30. Absents excusés : 3. Absents non excusés : 30.

Membres du Conseil d'Administration : tous présents.

Présents : Eric Morel, Claudine Loup, Samuel Hochard, Olivier Frouin, Louis Morin, Luc Courant, Christophe Veillon, Delphine Lecroc, Sylvain Simonot.

Absents excusés : Alain Piederrière, Jean-François Quéré.

M. Eric MOREL préside en sa qualité de Président de l'association ; M. Samuel HOCHARD est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association. Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20 h 00 et déclare que l'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2003
- 2- Rapport moral du Président
- 3- Rapport financier de la Trésorière Adjointe
- 4- Rapport d'activités des commissions
- 5- Réalisation du calendrier prévisionnel de la saison 2004/2005
- 6- Remise des récompenses aux Champions d'Ille-et-Vilaine 2003/2004
- 7- Questions diverses

8- Elections

1-Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2003

Lecture est faite du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2003. Il ne suscite aucune remarque ni question

Vote n°1

*Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2003
Le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2003 est adopté à l'unanimité*

2-Rapport moral du Président.

Le Président Eric MOREL présente son rapport moral de la saison 2003/2004 (Cf. document joint « *Rapport moral saison 2003/2004* »).

Le rapport moral du Président ne suscite aucune question.

Vote n°2

*Approbation du rapport moral du Président
Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.*

3-Rapport financier du Trésorier

La Trésorière adjointe Claudine LOUP présente le bilan financier de la saison 2003/2004 (Cf. document joint « *Bilan saison 2003/2004* »).

Ce bilan ne suscite aucune question.

Vote n°3

*Approbation du bilan financier de la saison 2003/2004
Le bilan financier de la saison 2003/2004 est approuvé à l'unanimité*

La Trésorière adjointe présente ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2004/2005 (Cf. document joint « *Bilan prévisionnel 2004/2005* »).

Ce budget prévisionnel ne suscite aucune question.

Vote n°4

*Adoption du budget prévisionnel pour la saison 2004/2005
Le budget prévisionnel pour la saison 2004/2005 est adopté à l'unanimité*

4-Rapport d'activités des commissions

Commission Championnat par Equipes

Le responsable de la commission M. Olivier FROUIN présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Compte-rendu Commission Championnat Interclubs Ille-et-Vilaine Bilan de la saison 2003/2004* »). Le responsable laisse ensuite la parole à l'assemblée.

Une composition prévisionnelle des poules de Départementale 4 a-t-elle été réalisée ? Non, la composition des poules sera réalisée selon les inscriptions.

Commission Championnat Corporatif

Le responsable de la commission M. Louis MORIN présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Commission du Championnat Corporatif Bilan de la saison 2003-2004* »). Ce bilan ne suscite aucune question

Commission Jeunes

Le responsable de la Commission Jeunes M. Luc COURANT présente le bilan de la saison écoulée pour le Championnat Régional Jeunes (Cf. document joint « *Compte-rendu de la Commission Jeunes (Régionaux)* »). Il laisse ensuite la parole à l'assemblée générale.

Les joueurs sélectionnés en Régionaux Jeunes pourraient-ils être convoqués par mail ? Les sélections passent par les correspondants des clubs ou les responsables jeunes des clubs. Il leur est d'ailleurs demandé de donner leurs réponses le plus rapidement possible.

M. Sylvain SIMONOT présente le bilan des tournois départementaux jeunes (Cf. document joint « *Codep 35 AG du 25 juin 2004 Compte-rendu de la Commission Jeune : Compétitions Départementales* »). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

M. Eric MOREL présente ensuite le bilan du Championnat de France des Comités Départementaux Jeunes (Cf. document joint « *Compte-rendu Commission Intercodep* »). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Mme Marine DUREAULT présente ensuite le bilan de la saison du Centre Labellisé d'Entraînement (Cf. document joint « *Bilan CLE Badminton* »). Elle laisse ensuite la parole à l'assemblée générale.

Pourquoi le créneau du mardi soir à Saint Jacques est-il supprimé ? Il ne concernait pas assez de joueurs.

Le site d'accueil de l'antenne du CLE pour le secteur de Rennes peut-il être Mordelles ? Oui, s'il y a un horaire et une salle disponibles. Caroline Perrin pourrait y intervenir comme entraîneur.

Commission Classement

Le responsable de la commission M. Alain PIEDERRIERE étant absent, c'est M. Eric MOREL qui présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan 2003/2004 du championnat individuel d'Ille-et-Vilaine* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Commission Communication

Le responsable de la commission M. Samuel HOCHARD présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Commission Communication Saison 2003/2004* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Commission Internet

Le responsable de la commission M. Christophe VEILLON présente le bilan de la saison écoulée du site internet (Cf. le document joint « *Pages disponibles* ») Cette présentation ne suscite aucune question.

La parole est alors laissée à M. Jean-Paul DIDIER, trésorier de la Ligue de Bretagne de Badminton, qui présente la Ligue, sa politique et l'importance des mois qui vont suivre avec la réforme des statuts et les élections.

5-Réalisation du calendrier prévisionnel de la saison 2003/2004

Les clubs soumettent leurs propositions de dates de tournois. Un calendrier prévisionnel est établi sous réserve des demandes d'autorisation, que doivent faire les clubs au moins trois mois avant la date de la compétition (Cf. document joint « *Calendrier prévisionnel des compétitions saison 2004/2005* »)

6-Remise des récompenses aux Champions d'Ille-et-Vilaine 2003/2004

Les trophées de Champion d'Ille-et-Vilaine sont remis aux lauréats des classements départementaux jeunes, seniors non-classés et par équipes. Des récompenses sont également remises aux lauréats du concours Proliga.

7-Questions diverses

Suite aux modifications des statuts de la Fédération Française de Badminton, le Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine devra également modifier ses statuts. Une assemblée générale extraordinaire aura donc lieu à la rentrée. A cette occasion, les élections pour la prochaine olympiade auront également lieu. Par ailleurs, un projet devra être validé par le Comité pour les quatre prochaines années. M. Eric MOREL et M. Samuel HOCHARD présentent quelques pistes pour ce projet. A titre d'exemple, M. Mickaël ERABIT, salarié du Badminton Club du Pays de Fougères, présente le projet Handibad lancé sur Fougères.

8-Elections

Les élections ne délivreront un mandat qui ne sera valable que jusqu'aux élections de l'assemblée générale extraordinaire de la rentrée.

Une seule candidature au conseil d'administration est enregistrée, celle de M. Benoît BRUNEL.

Vote n°5

*Election de Benoît BRUNEL au conseil d'administration du comité
Benoît BRUNEL est élu au conseil d'administration à l'unanimité*

Aucune question n'est posée par l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 23 h 00.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire

Procès-verbal approuvé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2004.

LE PRESIDENT
M. Eric MOREL

LE SECRETAIRE
M. Samuel HOCHARD